Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro ERA, veuillez visiter :
bacproera.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat professionnel Étude et réalisation d’agencement - Unité U2

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-ERA-U2** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse critique d’une source historique et mise en contexte** (4 questions) — **Page 3**
2. **Repères historiques et lecture de données territoriales** (3 questions) — **Page 5**
3. **Étude d’une situation civique liée à un équipement culturel** (3 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproera.fr/assets/annales/bac-pro-era/Arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement/2026/Bac Pro ERA - Arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse critique d’une source historique et mise en contexte

La médiathèque municipale des Tisserands, à Roubaix, prépare la requalification de ses espaces d’accueil et de lecture. Le candidat analyse un extrait d’Adolf Loos sur l’ornement, le compare aux principes de l’Art nouveau et interroge la portée de cette source pour comprendre les styles et l’agencement au XXe siècle.

Modernité, ornement et agencement au début du XXe siècle

Question 1.1. Présentez le document DT 1 en identifiant son auteur, sa date, sa nature et le contexte artistique dans lequel il s’inscrit.

Le DT 1 est un extrait traduit en français d’un texte de l’architecte Adolf Loos, présenté en conférence en 1908 puis publié ultérieurement. C’est une source écrite argumentative, et non un relevé neutre. Elle s’inscrit dans les débats de la fin du XIX^{e} et du début du XX^{e} siècle sur la place de l’ornement. Face à l’Art nouveau, qui valorise les courbes, les motifs végétaux et l’intégration des arts décoratifs, des courants modernes défendent la simplification des formes, la lisibilité constructive et l’adaptation à l’usage.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Adolf Loos, texte argumentatif présenté en conférence en 1908 : une prise de position dans les débats sur l’ornement et la modernité.

Question 1.2. Reformulez la thèse défendue dans l’extrait et relevez un élément du texte qui permet de justifier votre réponse.

Loos affirme que le progrès culturel implique de retirer l’ornement des objets destinés à l’usage courant. Il oppose ainsi la décoration appliquée à une conception plus sobre de l’objet usuel. Le texte énonce directement sa thèse :

> « L’évolution de la culture équivaut à l’élimination de l’ornement de l’objet usuel. »

La formule relie explicitement l’évolution de la culture à la disparition de l’ornement sur ces objets. Elle exprime la position de Loos, sans démontrer que tous les créateurs ou tous les objets suivent cette évolution.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour Loos, l’évolution culturelle passe par l’élimination de l’ornement des objets usuels.

Question 1.3. Montrez en quoi la position de Loos s’oppose à certains principes de l’Art nouveau. Appuyez votre comparaison sur au moins deux caractéristiques formelles ou décoratives.

Loos s’oppose à des principes essentiels de l’Art nouveau par le rôle qu’il attribue à l’ornement. L’Art nouveau privilégie les lignes courbes et sinueuses, souvent inspirées du monde végétal, tandis que Loos défend l’élimination du décor sur l’objet usuel. Il recherche aussi l’intégration des arts décoratifs à l’architecture et au mobilier, formant un ensemble ornemental cohérent. À l’inverse, les courants modernes du début du XX^{e} siècle valorisent la simplification des formes, la lisibilité de la construction et l’adaptation à l’usage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Art nouveau : courbes, motifs végétaux et décor intégré. Loos : rejet de l'ornement sur l'objet usuel.

Question 1.4. Expliquez la portée et les limites de cette source pour comprendre l'évolution des styles et de l'agencement au XXe siècle. Distinguez le point de vue de l'auteur de ce que le document permet d'établir sur l'ensemble des pratiques.

Cette source éclaire la critique de l'ornement défendue par Loos en 1908 et un enjeu majeur de la modernité : simplifier les formes et privilégier l'usage. Elle permet d'étudier le point de vue d'un architecte engagé dans les débats de son époque. Toutefois, c'est un texte argumentatif : il expose une thèse, pas un constat impartial sur l'ensemble des pratiques.

Il ne permet donc pas d'affirmer que l'ornement disparaît partout au XX^{e} siècle. Des démarches modernistes et des références décoratives coexistent. Le document témoigne d'un débat et d'une orientation, mais ne résume pas à lui seul l'évolution des styles et de l'agencement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La source témoigne de la critique moderniste de l'ornement, mais ne représente ni toutes les pratiques ni toute l'évolution du XX^{e} siècle.

2. Repères historiques et lecture de données territoriales

Le candidat étudie un relevé constitué pour le sujet sur 120 espaces d'accueil de lieux culturels, répartis également entre trois territoires. Il compare les références stylistiques dominantes, complète un tableau de repères chronologiques et explique comment le contexte territorial peut influencer les choix d'agencement.

Évolution des références et diversité des pratiques d'agencement

Question 2.1. À partir du DT 2, comparez les références stylistiques dominantes du centre ancien et du pôle urbain récent. Formulez deux constats chiffrés.

Les deux territoires comptent chacun 40 espaces : leurs effectifs se comparent directement.

Référence dominante	Centre ancien	Pôle urbain récent
Historique ou patrimoniale	22	6
Moderniste	10	12
Contemporaine	8	22

Premier constat : les références historiques ou patrimoniales sont davantage relevées dans le centre ancien. Second constat : les références contemporaines dominent dans le pôle urbain récent. Les références modernistes sont proches, avec 10 espaces dans le centre ancien et 12 dans le pôle récent.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Centre ancien : 22 références historiques ou patrimoniales, contre 6 dans le pôle récent. Pôle récent : 22 références contemporaines, contre 8 dans le centre ancien.

Question 2.2. Complétez le document réponse DR 1 en replaçant les repères stylistiques dans un ordre chronologique et en associant à chacun une caractéristique formelle pertinente.

Les périodes du DR 1 se lisent dans l'ordre chronologique. L'Art nouveau correspond à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle ; le modernisme se développe notamment durant la première moitié du XXe siècle ; le design contemporain est pertinent pour la fin du XXe siècle et le début du XXIe siècle. Les caractéristiques proposées décrivent des tendances formelles, sans exclure la coexistence de références différentes dans un même agencement.

Période	Repère stylistique	Caractéristique formelle
Fin du XIXe siècle et début du XXe siècle	Art nouveau	Lignes courbes et motifs végétaux
Première moitié du XXe siècle	Modernisme	Formes simplifiées, adaptées à l'usage
Fin du XXe siècle et début du XXIe siècle	Design contemporain	Formes sobres et diversité des matériaux

DR 1 complété, question 2.2

Période	Repère stylistique	Caractéristique formelle
Fin du XIXe siècle et début du XXe siècle	Art nouveau	Courbes, motifs végétaux
Première moitié du XXe siècle	Modernisme	Formes épurées, fonctionnelles
Fin du XXe siècle et début du XXIe siècle	Design contemporain	Sobriété, matériaux variés

✓ RÉPONSE À RETENIR

Art nouveau : lignes courbes et motifs végétaux ; modernisme : formes simplifiées et adaptées à l'usage ; design contemporain : formes sobres et matériaux variés.

Question 2.3. Expliquez comment le contexte d'un territoire peut influencer les choix d'agencement et les références mobilisées. Appuyez votre réponse sur deux lignes du DT 2 et donnez un exemple cohérent de forme, de matériau ou de traitement spatial.

Le contexte territorial peut orienter les références d'agencement, selon l'histoire du bâti, les usages et l'identité du lieu. Dans le centre ancien, 22 espaces sur 40 présentent une référence historique ou patrimoniale dominante ; conserver des éléments anciens et choisir des finitions qui dialoguent avec eux est cohérent. Dans le pôle urbain récent, 22 espaces sur 40 privilégient une référence contemporaine ; un mobilier modulaire aux lignes sobres peut convenir aux usages évolutifs. Ces données suggèrent une association, mais ne prouvent pas que le territoire détermine à lui seul les choix.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les références patrimoniales dominent dans le centre ancien ; les références contemporaines, dans le pôle urbain récent. Le relevé suggère une influence du contexte, sans établir de causalité.

3. Étude d’une situation civique liée à un équipement culturel

Le hall de la médiathèque comprend un sol en granito et deux menuiseries intérieures anciennes que la commune souhaite conserver. Le candidat réfléchit à l’égalité d’accès, à l’amélioration de l’accueil pour des usagers aux besoins variés et à la concertation dans le projet d’agencement.

Accès de tous au service public, égalité d’usage et respect du patrimoine

Question 3.1. Identifiez le principe civique auquel renvoie l’exigence d’un accès équitable aux services de la médiathèque.

L’accès équitable renvoie au principe d’**égalité d’accès au service public**. Chaque usager doit pouvoir bénéficier de la médiathèque, quels que soient ses besoins ou sa mobilité. Pour rendre cette égalité effective, l’accueil peut nécessiter des adaptations : traiter équitablement les usagers ne signifie pas imposer à tous un aménagement strictement identique, mais permettre à chacun d’utiliser le service.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Principe d’égalité d’accès au service public, garanti par une médiathèque accessible à tous.

Question 3.2. Proposez une décision d’agencement qui améliore l’usage de l’accueil par des publics différents sans supprimer les éléments patrimoniaux mentionnés dans le DT 3. Justifiez votre proposition.

Adapter le comptoir en créant une partie accessible en position assise, avec un espace dégagé pour l’approche, tout en conservant une zone d’échange debout. Réorganiser son implantation pour maintenir un cheminement lisible vers les espaces de lecture. Le granito et les deux menuiseries anciennes restent en place. Cette décision améliore l’autonomie des personnes à mobilité réduite et le confort d’accueil des autres usagers, sans supprimer les éléments patrimoniaux que la commune souhaite conserver.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Adapter le comptoir et dégager le cheminement vers les espaces de lecture, en conservant le granito et les deux menuiseries anciennes.

Question 3.3. Expliquez comment la concertation avec les usagers peut contribuer à une décision équilibrée. Indiquez une modalité concrète de consultation et un élément du projet sur lequel elle pourrait porter.

La concertation permet de confronter les usages réels aux objectifs d’accessibilité et de conservation, puis d’ajuster le projet avant sa réalisation. Par exemple, organiser un atelier sur place avec des usagers, dont des personnes à mobilité réduite, ainsi que des agents de la médiathèque.

1. Présenter une proposition d’aménagement du comptoir et du cheminement.
2. Recueillir les difficultés repérées et les améliorations souhaitées, puis en tenir compte dans la décision finale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Organiser un atelier avec les usagers sur le comptoir et les cheminements pour équilibrer accessibilité, confort d’accueil et conservation patrimoniale.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve d'arts et techniques du baccalauréat professionnel Étude et réalisation d'agencement, session 2026, porte le code 26-BCP-ERA-U2. D'une durée de deux heures et de coefficient 2, elle s'inscrit dans le projet de requalification d'une médiathèque. Elle évalue l'analyse historique et stylistique, la lecture de données et la réflexion sur l'accès, le patrimoine et la concertation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Adolf Loos défend l'élimination de l'ornement de l'objet usuel, tandis que l'Art nouveau valorise notamment la ligne courbe et les motifs végétaux.
- Une source historique exprime le point de vue de son auteur et ne suffit pas à décrire l'ensemble des pratiques d'une époque.
- Le DT 2 compare trois catégories de références dans trois territoires, avec 40 espaces observés par territoire et 120 au total.
- Un aménagement de service public doit concilier l'égalité d'usage, la lisibilité des accès et la conservation des éléments patrimoniaux.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour présenter DT 1, distinguez auteur, date, nature du document et contexte artistique.
- Justifiez les analyses stylistiques par des caractéristiques formelles précises et des éléments des documents.
- Pour les comparaisons statistiques, nommez les territoires et les catégories, puis indiquez les effectifs exacts.
- Dans la proposition d'aménagement, traitez ensemble l'usage, l'accès aux espaces, la conservation patrimoniale et les avis des usagers.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment formuler les deux constats chiffrés demandés à partir du tableau ?

Comparez les mêmes catégories pour les deux territoires et reprenez les effectifs correspondants. Vérifiez que chaque ligne totalise 40 espaces et formulez deux constats distincts, en nommant clairement les références historiques, modernistes ou contemporaines.

Q : Comment distinguer la position de Loos des principes de l'Art nouveau ?

Présentez d'abord la thèse de Loos sur l'ornement de l'objet usuel. Comparez-la ensuite aux caractéristiques données pour l'Art nouveau, notamment la ligne courbe, les motifs végétaux et l'intégration des arts décoratifs à l'architecture et au mobilier.

Q : Comment organiser le temps et les réponses dans cette épreuve ?

L'épreuve dure deux heures et les trois parties totalisent 20 points. Suivez l'ordre des questions, répartissez le temps selon les points attribués et réservez du temps pour compléter puis rendre le document réponse DR 1.

Q : Qu'est-ce qui est attendu pour justifier une analyse ou une proposition d'agencement ?

Le sujet demande de s'appuyer sur des éléments précis des documents et d'utiliser un vocabulaire adapté à l'histoire de l'art et de l'agencement. Les propositions doivent répondre aux besoins d'usage tout en tenant compte des contraintes patrimoniales indiquées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproera.fr/assets/annales/bac-pro-era/Arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement/2026/Bac Pro ERA - Arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro ERA : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.